



# Conseil Municipal Jeudi du 27 août 2020

## Théâtre de Verdure

### 18 heures 30

---

*Retransmission en différé de cette séance publique sur « youtube. »*

## Réunion d'Avant-Conseil

Si l'équipe « St-Guilhem, Vraiment » a été élue le 15 mars, elle n'a pris ses fonctions que le 26 mai, soit il y a 3 mois, en ouverture d'une saison très particulière. Comme il fallait s'y attendre, l'urgence a pris le pas souvent sur les priorités. Mais deux sujets « urgents » qu'il a fallu traiter sont aussi prioritaires : La gestion des déchets d'une part et la fibre & la 4G d'autre part.

### La gestion des déchets

M. Le Maire expose les péripéties et le contexte de l'été sur ce sujet :

- 25 à 30% de visiteurs en plus en Juillet & Aout !
- qui ont amené une saturation du rythme des collectes des poubelles. Qui plus est l'augmentation des « jetables » liés à la vente à emporter...
- le renforcement de l'effectif technique par la réintégration de M. Lilian Maury qui a permis de faire face et d'améliorer l'entretien du village.
- le débordement des professionnels qui ont eu eux aussi du mal à gérer ce surcroit de fréquentation, à qui il a fallu rappeler les règles de la gestion des déchets. Il faut leur rappeler que le ramassage par le service de la CCVH n'est pas obligatoire en ce qui les concerne...
- l'erreur, partant d'une « bonne idée » de rapprocher les grandes poubelles des containers de tri qui a incité à la création de comportements confus et simplificateurs...
- l'accumulation de problèmes techniques : container de tri cassé, panne du camion de collecte...

Les contacts ont été noués avec les services de la CCVH et du Syndicat Centre-Hérault pour améliorer cette gestion, notamment par rapport aux déchets des professionnels. Des réunions seront programmées pour améliorer notre fonctionnement.

Attention la décharge de Soumont sera bientôt pleine, et moins nous trions, plus vite cela interviendra et la gestion des déchets nous coûtera alors encore plus cher.

Nous allons acter le Rapport annuel 2019 sur le Prix et la Qualité des Services Publics en ce domaine (Gestion des déchets ménagers et assimilés), mais nous en ferons une présentation détaillée pour ceux que cela intéresse en Commission Extra-municipale sur ce thème. Il en sera de même pour le rapport sur le Service Public d'eau potable et d'assainissement.

## **La Fibre et la 4G**

Clément Stelhe est en charge de ces dossiers...qui ne sont pas simples.

- Nous avons réunis les opérateurs responsables de la pose des câbles « fibre » pour améliorer le caractère des installations sur nos façades. Sans attendre de miracle, il devrait y avoir quelques reprises à l'automne, et nous devons avoir une information systématique avant chaque nouvelle installation pour aider les propriétaires.
- Il y a un certain nombre de manques sur le village dont Clément est informé pour appuyer à l'apport de solutions.
- Pour la 4G, source de problèmes nombreux pour les habitants et les professionnels, et source aussi de gros soucis dans la gestion des parkings, c'est à une opacité d'intervenants que nous nous sommes heurtés. Mais Clément avance.
- Nous envisageons de vous proposer une pétition vers les différents opérateurs pour obtenir une amélioration du service et des gestes commerciaux de remboursement.

## **La Démocratie de Proximité**

Les 1500 remarques et propositions collectées par les questionnaires remplis pendant le confinement, et au cours de nos rencontres ont été triées et classées par dossier et par commission. Nous allons donc prochainement vous exposer ces dossiers et vous proposer de vous inscrire dans les différentes Commissions Extra-municipales qui seront mises en place.

## **Réunion du Conseil Municipal**

**Présents** : SIEGEL R, MORESMAU JP, BRUNEL MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC, GILHET B, VEDEL P, KROGSDALH A, QUEVREUX M, STEHLE C,

**Absent** : NICAISE V

Le quorum est atteint la séance est ouverte. Mr MORESMAU Jean Philippe est nommé secrétaire de séance.

### **1- Approbation du compte rendu de la séance du 27 juillet 2020.**

Le Conseil Municipal adopte le compte rendu de la séance du 27 juillet 2020 tel que présenté.

Monsieur le Maire ouvre alors la séance et propose de suivre l'ordre du jour :

### **2- Désignation des membres à la CLET**

Il convient d'élire les représentants de la commune à la commission locale d'évaluation des transferts de charges de la communauté de Communes Vallée de l'Hérault. Chaque commune doit élire en son conseil Municipal 1 membre titulaire et 1 suppléant.

La commission locale des transferts de charges évalue le montant des charges effectivement transférées à la communauté de communes par ses communes membres pour les compétences ou partie des compétences relevant de l'intérêt communautaire et exercées par la communauté de communes.

Le Conseil décide de nommer :

- membre titulaire : MORESMAU Jean Philippe
- membre suppléant : SIEGEL Robert

**Vote : 10 pour**

### **3- Désignation d'un correspondant local dans le cadre du Plan Climat / Transition au Pays Cœur d'Hérault**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le Pays Cœur d'Hérault travaille depuis plusieurs années sur une dynamique de transition énergétique et écologique du territoire dans le cadre notamment du Plan Climat Air Energie Territorial et du schéma des mobilités. Des actions sont d'ores et déjà engagées ; il s'agit de mettre en œuvre concrètement cette transition territoriale. A cet effet, pour mieux articuler l'information un élu référent doit être identifié au sein de chaque conseil Municipal. Sa mission sera de faire remonter des initiatives, des besoins, et des demandes auprès du Pays Cœur d'Hérault, et recevra d'autre part des informations clés sur différents sujets de transition.

Le Conseil Municipal propose Mr MATHIEU QUEVREUX, Correspondant local Plan Climat / Transition auprès du Pays Cœur d'Hérault.

**Vote : 10 pour**

### **4- Désignation des représentants de la collectivité à l'assemblée générale de l'agence technique départementale d'ingénierie :**

La commune est adhérente de l'agence technique départementale d'assistance technique Hérault Ingénierie. Cette agence permet d'apporter aux territoires l'appui et l'expertise des services départementaux dans les domaines à forts enjeux dans l'Hérault et qui requièrent des compétences techniques spécifiques.

En complément Hérault Ingénierie propose des prestations d'assistances dans les champs de la voirie, de l'habitat et de l'aménagement. Elle peut accompagner les communes dans des missions à caractères administratif, juridique ou financier. Les collectivités membres peuvent s'appuyer sur une ingénierie territoriale leur permettant de mener à bien des projets de qualité et complexe via une assistance à maîtrise d'ouvrage garantissant aux prestataires privés des programmes optimisés et un suivi de qualité de leurs contrats.

La commune dispose d'un siège au sein de l'assemblée générale.

Le Conseil Municipal propose Mr Robert Siegel en qualité de titulaire et Mr Jean-Philippe MORESMAU en qualité de suppléant.

**Vote : 10 pour**

### **5 - Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif pour l'année 2019 :**

Le Conseil Communautaire Vallée de l'Hérault en date du 20/07/2020 a adopté le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif pour l'année 2019. Ce rapport doit ensuite être présenté en conseil municipal.

En annexe vous trouverez un récapitulatif des grandes lignes de ce rapport qui sera débattu et analysé lors d'une commission thématique prochaine ;

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation.

**Vote : 10 pour**

### **6- Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets année 2019**

Le Syndicat Centre Hérault en date du 23 juin 2020 a adopté le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers pour l'année 2019.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport annuel.

Ce dossier sera également débattu et analysé lors d'une prochaine commission thématique.

**Vote : 10 pour**

### **7- Exonération des droits de location de la base nautique municipale - Année 2020**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait souhaitable d'exonérer les droits de location de la base nautique Municipale mise à disposition de la société Par'faim d'aventure représenté par Monsieur Stéphane Panier.

En effet, la période de crise sanitaire a fragilisé certaines entreprises ; Mr Panier n'ayant pas souhaité ouvrir son activité de location de canoé sur la base nautique, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lui dégrever pour l'année 2020 la totalité de son loyer à savoir 1200 €.

**Vote : 10 pour**

### **8- Attribution des Subventions pour les Associations, Année 2020 :**

2020 étant une année particulière, certaines associations ayant réduits leurs projets, elles ne présentent pas de demande de subventions ; c'est le cas notamment de l'Association Sports et Loisirs et de l'Association des chemins de St Jacques en LR.

Après avoir étudié les dossiers de demandes de subvention au titre de l'année 2020, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de passer au vote.

<b>Sur le Budget Général</b>	
SYNDICAT DE CHASSE ST HUBERT	2 500,00 €
LES TERRASSES DE GELLONE	1500,00 €
ASS. PÊCHE LA GAULE ANIANAISE	1 550,00 €
ASS LES SOUMIAIRES	960,00 €
ASS AU VILLAGE	250,00 €
<b>Total Budget Général</b>	<b>6 760,00 €</b>
<b>Sur le budget Culturel- Musée</b>	
LES AMIS DE ST GUILHEM	2 500,00 €
THÉÂTRE DU BOUT DU MONDE	1 500,00 €
CHORALE	800,00 €
<b>Total Budget Musée</b>	<b>4 800,00 €</b>
<b>Total Général</b>	<b>11 560,00 €</b>

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions telles que mentionnées ci-dessus et réaffirme son intention d'accompagner les associations locales afin de créer une collaboration indispensable à la vie du village.

### **L'ordre du jour étant épuisé, la parole est rendue au public qui attire l'attention sur les points suivants :**

- la Pinède de Jérusalem: point d'eau et débroussaillage pour le risque incendie. A intégrer dans la réflexion globale sur le Grand Chemin.
- Eclairage insuffisant dans l'escalier partant de la place devant les Richard et la rue du bout du monde devant chez Robert, et probablement ailleurs. A régler avant que quelqu'un se fasse mal!
- Quelles sont les consignes sanitaires pour les associations ? Vu les dernières communications du préfet, va-t-on pouvoir permettre des réunions publiques à l'intérieur non professionnelles ? A priori, les rassemblements de moins de 10 personnes, avec le masque, sont toujours tolérés.
- Certains baux communaux non entretenus, donc revoir avec les locataires ce qu'ils en font.

La séance est levée à 19h15.